

LETTRE AUX PARENTS

Rimouski, le 7 mai 2020

Information aux parents - Retour en classe le 11 mai prochain

À TOUS LES PARENTS,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier de votre précieuse collaboration pour avoir répondu au sondage en lien avec le retour en classe le 11 mai prochain. Ces données nous permettront de planifier un retour en classe sécuritaire sur le plan de la santé, mais également, optimal sur le plan pédagogique pour nos élèves.

Plusieurs questions nous sont actuellement posées. Voici donc quelques précisions.

CHANGEMENT AU CALENDRIER SCOLAIRE

Le congé du préscolaire prévu le lundi 11 mai prochain est annulé. Ce sera une journée de classe pour tous les élèves du préscolaire et du primaire ainsi que le vendredi 15 mai prochain.

TRANSPORT SCOLAIRE

Les services de transport scolaire seront réduits au minimum et prévoiront des limitations importantes afin de respecter les recommandations de la Santé publique. La limite d'un enfant par banc devra être respectée, et un banc sur deux doit être libre. Les enfants demeurant à une même adresse pourront s'asseoir sur le même banc puisqu'ils se côtoient de toute manière à la maison. Nous encourageons les parents à assurer le transport de leur enfant, sauf si cela est absolument impossible.

Il n'y a pas de transport scolaire prévu le midi. D'ailleurs, la période non utilisée pour le transport du midi depuis le 16 mars dernier sera évidemment remboursée aux parents.

PATIENCE!

Les premiers jours, il y aura beaucoup d'ajustement face à cette situation unique. La santé et la sécurité sont nos priorités. Nous vous demandons de faire preuve de compréhension et de patience, et ce, surtout si vous prévoyez transporter votre enfant à l'école, sur les aires de débarquement. **IMPORTANT :** Pour l'école de l'Écho-des-Montagnes, un plan de déplacement pour les parents qui viendront conduire leur(s) enfant(s) en voiture est annexé à la présente. Nous comptons sur votre collaboration.

De plus, suite aux recommandations de la Santé publique, aucun parent ou visiteur ne sera autorisé à circuler dans l'établissement.

CHOIX DES PARENTS DE RETOURNER LES ENFANTS EN CLASSE

Est-ce que le parent n'aura qu'une chance de faire son choix d'envoyer son enfant ou pas?

Les parents qui souhaiteront que leur enfant retourne à l'école au cours des semaines suivant le retour prévu devront en aviser l'établissement scolaire de leur enfant une semaine avant son retour.

Cela sera nécessaire pour assurer le respect des consignes de sécurité. Par ailleurs, un parent qui aurait inscrit son enfant à l'école pourrait décider de ne plus l'envoyer.

Est-ce que ce sera possible que mon enfant ne se retrouve pas dans la même classe qu'avant, avec un autre enseignant?

Oui, c'est possible. Si plus de 15 élèves d'une même classe se présentent à l'école, des groupes distincts seront formés et occuperont plus d'un local, et un autre enseignant que le titulaire habituel accompagnera les élèves d'un des sous-groupes.

ADOPTION DES COMPORTEMENTS SÉCURITAIRES

- Les élèves et les membres du personnel doivent respecter les [consignes sanitaires en contexte de pandémie](#) en tout temps.
- Les récréations et les déplacements doivent s'effectuer en alternance entre les groupes.
- Le partage d'objets (crayons, jouets, cahiers, vaisselle, ustensiles, etc.) est à éviter au maximum entre les personnes. Les élèves et les membres du personnel doivent limiter le transport d'objets entre l'école et la maison.
- Les élèves et les membres du personnel doivent apporter leur propre repas du midi (**lunch froid ou dans un thermos**). De plus, la vigilance quant aux allergies est toujours de mise. Pour des raisons de sécurité, bien vouloir prévoir des collations et/ou repas que l'enfant pourra utiliser de façon autonome sans l'aide de l'adulte (ex. : Ficello pour les jeunes du préscolaire)
- Il est recommandé aux élèves et aux membres du personnel qui souffrent d'une condition les mettant plus à risque de ne pas fréquenter l'école jusqu'en septembre 2020.

RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX

- Le nombre d'enfants par groupes, le ratio enfants-enseignants et l'organisation physique des locaux doivent tenir compte de la nécessité de respecter la norme de distanciation physique de 2 mètres en tout temps.
- Les casiers ne seront plus accessibles : par conséquent, les enfants déposeront leur manteau sur le dossier de leur chaise et le changement de chaussures ne sera plus obligatoire. Nous vous rappelons qu'il est important de prévoir des vêtements adaptés à la température extérieure et confortables pour les jeux extérieurs. Il sera important de prévoir un sac (ex : sac réutilisable pour l'épicerie) afin que votre enfant rapporte certains articles scolaires qui ne seront pas utilisés d'ici la fin de l'année. Le sac à dos doit demeurer à l'école, car il servira aussi d'espace de rangement.
- Les livres de bibliothèques, les manuels scolaires ainsi que l'agenda (Mon p'tit journal pour le préscolaire) doivent être rapportés à l'école **le lundi 11 mai**.

**Les informations et directives contenues dans ce communiqué suivent les recommandations de l'Institut national de santé publique du Québec.*

- Certaines installations comme les bibliothèques et les laboratoires d'ordinateurs sont fermés. L'accès aux modules de jeux est interdit.

MESURES D'HYGIÈNE ET DE SALUBRITÉ

- L'hygiène des mains est obligatoire à l'entrée à l'école, avant et après chaque récréation, avant et après la consommation de nourriture, après s'être mouché et à la sortie de l'école.
- Des mouchoirs sont à la disposition des élèves et du personnel pour respecter les principes d'étiquette respiratoire. Les mouchoirs sont jetés dans une poubelle avec couvercle sans contact immédiatement après avoir été utilisés.
- Les locaux sont nettoyés quotidiennement. Les salles de bain et les surfaces qui sont touchées régulièrement (poignées de porte, interrupteurs, bureaux de travail, équipements d'ordinateur, fontaines, robinets, etc.) sont nettoyées avec les produits nettoyants habituels plusieurs fois par jour.
- Nous vous recommandons de fournir une bouteille d'eau à votre enfant. Ceci limitera l'utilisation des abreuvoirs.

INFORMATIONS TRANSMISES DANS LE SONDAGE (SERVICE DE GARDE SCOLAIRE ET TRANSPORT)

De plus, dans la mesure du possible, nous vous demandons de respecter les décisions que vous avez prises dans le sondage que vous avez complété dernièrement au niveau du service de garde scolaire «Les Amis de Fabien», du dîner à la maison et du transport par autobus. Par contre, s'il advenait un changement à ces infos, bien vouloir communiquer avec madame Julie Harel, au 418-869-2033 poste 3992, pour le service de garde scolaire et avec madame Marie-Eve D'Astous, au 418-869-2033 poste 3900, pour le transport scolaire.

HORAIRE

Il est important de noter que l'heure du dîner sera réduite à 60 minutes.

L'horaire de la journée se traduira donc comme ceci :

- **Début des cours le matin = 8 h 20** (L'entrée à l'intérieur se fera graduellement à partir de 8 h 10)
- **Fin des cours le matin = 11 h 10**
- **Début des cours en PM = 12 h 10** (L'entrée à l'intérieur se fera graduellement à partir de 12 h 00)
- **Fin des cours en PM = 15 h 00**

Les entrées et sorties des élèves se feront par l'arrière de l'école :

Porte du service de garde :	Préscolaire 3 ^e -4 ^e années
Porte des élèves du primaire :	1 ^{re} année 2 ^e -3 ^e années
Porte des élèves du secondaire :	4 ^e -5 ^e années 5 ^e -6 ^e années

**Les informations et directives contenues dans ce communiqué suivent les recommandations de l'Institut national de santé publique du Québec.*

Nous comptons donc sur votre collaboration afin de ne pas envoyer vos enfants à l'école avant ces heures et ce, afin d'assurer leur sécurité et d'éviter les rassemblements.

Pour terminer, nous vous invitons à communiquer avec nous pour toutes questions.

Merci de votre attention et de votre précieuse collaboration.



Patrick Leclerc
Directeur



Jean-François Litalien
Directeur adjoint

CIRCULATION – ARRIVÉES ET DÉPARTS DES ÉLÈVES ÉCOLE DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES

Le principe est de conserver la droite (longer la clôture de l'école) afin d'éviter aux enfants de traverser la rue et ainsi augmenter leur sécurité aux abords de l'école.



Zone autobus

Embarcadère/débarcadère des parents

Embarcadère/débarcadère des parents

Stationnement du personnel uniquement

Embarcadère/débarcadère des parents

Embarcadère/débarcadère des parents